

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14521**

Intitulé

Manager en stratégie et développement des organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager en Stratégie et Développement des Organisations est un cadre qui pilote le projet de l'entreprise et conduit le changement dans un environnement souvent perturbé. Il est le garant du maintien et de la pérennisation d'une activité industrielle ou de services profitable à l'entreprise. Son sens aigu de l'évolution des marchés et des potentialités de son organisation lui permettent d'intervenir lors de la définition d'orientations stratégiques, en accompagnement du changement. Ses principales activités sont les suivantes :

- Mise en oeuvre de la stratégie de l'entreprise en plans d'action,
- Impulsion de l'innovation (aux niveaux technique, économique, organisationnel, social),
- Développement des compétences des salariés et des collectifs de travail, en adéquation avec la stratégie de l'organisation,
- Contribution à la création de valeur par la relation client, l'adaptation au marché et à l'environnement,
- Pilotage de la performance globale (économique, sociale) en fédérant les hommes autour du projet d'entreprise.

Les capacités attestées :

- Conduire le changement en lien avec la stratégie,
- Développer les compétences des individus, des collectifs de travail et de l'organisation,
- Créer de la valeur par la relation client, l'adaptation au marché et à l'environnement pour garantir la pérennité de l'entreprise,
- Piloter la performance au plan économique et social.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises ou organisations peuvent revêtir diverses tailles et concerner tous les secteurs d'activité, leur point commun est la création de valeur et la performance économique et sociale dans un contexte de changement, que ce soit dans le secteur industriel ou des services, ou encore dans le cadre d'autres organisations comme celles des collectivités territoriales.

Le Manager en Stratégie et Développement des Organisations est un cadre ou un dirigeant qui est chargé de piloter une organisation (unité, service, département, antenne, entité...) ou un projet d'organisation, avec les spécificités déjà évoquées.

Il est :

- Dirigeant, directeur, membre d'une équipe de direction, responsable opérationnel, chargé de mission en conduite du changement,
- Eventuellement, consultant (en management, organisation)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le référentiel de certification se décompose en 4 parties :

- Conduire le changement en lien avec la stratégie,
- Développer les compétences des individus, des collectifs de travail et de l'organisation,
- Créer de la valeur par la relation client, l'adaptation au marché et à l'environnement pour garantir la pérennité de l'entreprise,
- Piloter la performance au plan économique et social.

Le référentiel de certification constitue l'outil de validation des compétences de la personne formée. Il est décliné sous forme de blocs de compétence qui correspondent point par point au référentiel d'activités décrivant le métier visé. Chacun de ces blocs de compétence comporte plusieurs actions. Chaque action se décline en plusieurs niveaux d'évaluation allant de A à D par ordre décroissant de compétence. Le candidat aura validé une action dès lors qu'il aura atteint un niveau supérieur ou égal à C. Le niveau C étant le niveau minimal requis pour toutes les actions, il est impossible de certifier un candidat sur la base d'une moyenne globale par bloc de compétence. Le candidat, pour être certifié, devra donc obtenir un niveau supérieur ou égal à C pour chacune des actions des 4 blocs de compétence. Un certificat sera délivré par bloc et l'obtention des 4 blocs permettra la délivrance de la certification.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14521 - Développer les compétences des individus, des collectifs de travail et de l'organisation</p>	<p>Les compétences attestées sont celles qui sont évaluées, c'est-à-dire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les compétences clés et stratégiques de l'organisation, 2. Recenser les compétences des collaborateurs, 3. Mesurer les écarts en termes de compétences requises et compétences détenues, 4. Adapter ou formuler un processus. <p>Modalités d'évaluation</p> <p>En formation : Evaluation de la conduite de missions en situation professionnelle réelle, durant l'alternance, à travers des séances de tutorat, des dossiers écrits et/ou des présentations orales.</p> <p>En VAE : Evaluation du dossier de VAE (livret 2) dans lequel sont décrites les actions mises en œuvre durant l'expérience professionnelle du candidat.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 14521 - Piloter la performance au plan économique et social</p>	<p>Les compétences attestées sont celles qui sont évaluées, c'est-à-dire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décliner les objectifs globaux de l'entreprise en objectifs par service(s), 2. Suivre les résultats qui concourent à la performance, 3. Identifier et mettre en place un mode de management agile, 4. Reconnaître les actions qui concourent à la performance. <p>Modalités d'évaluation</p> <p>En formation : Evaluation de la conduite de missions en situation professionnelle réelle, durant l'alternance, à travers des séances de tutorat, des dossiers écrits et/ou des présentations orales.</p> <p>En VAE : Evaluation du dossier de VAE (livret 2) dans lequel sont décrites les actions mises en œuvre durant l'expérience professionnelle du candidat.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 14521 - Conduire le changement en lien avec la stratégie</p>	<p>Les compétences attestées sont celles qui sont évaluées, c'est-à-dire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir et/ou participer à la définition d'orientations stratégiques 2. Reformuler les ambitions stratégiques en actions 3. Identifier les enjeux, le pouvoir et les stratégies des acteurs 4. Réaliser une analyse de l'existant en rapport avec le projet de l'entreprise : <p>étude des freins et des opportunités, état des lieux des pratiques de management des compétences, analyse des risques...</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Définir les objectifs à atteindre et les résultats attendus et mettre en place un système de suivi de projet 6. Déterminer les actions pour adapter l'organisation à ses nouvelles contraintes. <p>Planifier les étapes du projet.</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Identifier/ clarifier les rôles, mobiliser les acteurs, (constitution des instances de conduite de projet) 8. Communiquer en interne et externe si nécessaire. <p>Modalités d'évaluation</p> <p>En formation : Evaluation de la conduite de missions en situation professionnelle réelle, durant l'alternance, à travers des séances de tutorat, des dossiers écrits et/ou des présentations orales.</p> <p>En VAE : Evaluation du dossier de VAE (livret 2) dans lequel sont décrites les actions mises en œuvre durant l'expérience professionnelle du candidat.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 14521 - Créer de la valeur par la relation client, l'adaptation au marché et à l'environnement pour garantir la pérennité de l'entreprise	<p>Les compétences attestées sont celles qui sont évaluées, c'est-à-dire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place une veille par rapport aux pratiques des autres organisations, 2. Elaborer un système d'évaluation de la satisfaction client, 3. Proposer un plan d'actions d'amélioration de la satisfaction client et d'anticipation des évolutions environnementales, 4. Faire évoluer l'organisation dont il est responsable pour s'adapter aux besoins du client, du marché et à l'environnement. <p>Modalités d'évaluation</p> <p>En formation : Evaluation de la conduite de missions en situation professionnelle réelle, durant l'alternance, à travers des séances de tutorat, des dossiers écrits et/ou des présentations orales.</p> <p>En VAE : Evaluation du dossier de VAE (livret 2) dans lequel sont décrites les actions mises en œuvre durant l'expérience professionnelle du candidat.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	50% professionnels, 50% formateurs Président : un professionnel
En contrat de professionnalisation	X	50% professionnels, 50% formateurs Président : un professionnel
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	50% professionnels, 50% formateurs Président : un professionnel

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé Responsable stratégie et développement des organisations avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager en stratégie et développement des organisations" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 21 avril 2022.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager en stratégie et développement des organisations" avec effet au 14 avril 2012 jusqu'au 14 avril 2017.

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 à 15 certifiés par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.irup.com

<http://www.irup.com>

Lieu(x) de certification :

IRUP

Campus Industriel

Rue Copernic CS 20369

42050 Saint Etienne cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IRUP - Campus Industriel - Rue Copernic CS 20369 - 42050 Saint Etienne cedex

Historique de la certification :

Fiche n° 14521 : Manager en Stratégie et Développement des Organisations

Fiche n°6968 : Responsable Stratégie et Développement des Organisations

Certification précédente : Responsable stratégie et développement des organisations